

Le conseil de la Fondation

a décerné à

ANDREAS BUCHER

Professeur honoraire de l'Université de Genève
Dr en droit

le

PRIX WALTHER HUG

en reconnaissance de ses mérites scientifiques extraordinaires dans le domaine
du droit international privé,

de son rigoureux credo scientifique, grâce auquel il a fait progresser la
méthodologie du droit international privé, notamment quant à une prise en
considération appropriée des intérêts du droit matériel (privé comme public) et
de l'évolution du rôle du droit privé dans les relations internationales.

Son influence scientifique s'est exercée plus particulièrement par ses écrits innovants
et sa collaboration avec des organismes publics et privés.

ST-GALL/GENEVE, LE 13 DECEMBRE 2013

AU NOM DU CONSEIL DE LA FONDATION

LE PRESIDENT:

LA SECRETAIRE:

PROFESSEUR CHRISTIAN BOVET

PROFESSEURE REGULA KÄGI-DIENER
